

Frais de déplacement du personnel – 2024-2025

Total des frais de déplacement¹

1^{er} juillet 2024 au 30 septembre 2024

Période	Personnes concernées	Total des frais de déplacement
1 ^{er} juillet au 30 septembre 2024	Employés FADQ	96 195,78 \$

¹ Article 4 (16) du [Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels](#)

Le montant total des frais de déplacement du personnel correspond au total des frais engagés par la FADQ pour le transport, l'hébergement et les repas de l'ensemble de son personnel lors d'un déplacement dans le cadre de leur travail.